



Mobilisation Rennes 8 septembre

**INTER  
PRO35**

**Le SYNDICALISME  
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER  
REVENDIQUER  
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**SEPT. 2022  
N°242  
Au sommaire**

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- UD EN ACTION (P3)
- INFOS (P4)
- INFO AFOC (P5-7)
- ÉLECTION SERVICE PUBLIC (P8)
- NOTRE AG (P9)
- NOS SYNDICATS (P10)
- NOTRE UD (P11)
- INFO UD, CALENDRIER DES STAGES, UL ET AFOC, CLIN D'ŒIL DU PATÔCHE (P12)



**L'HEURE EST À L'ACTION !**

Certains commentateurs, voire syndicalistes, nous prédisaient que concernant la réforme des retraites, Macron ferait profil bas, compte tenu de la situation sociale déjà très compliquée pour les travailleurs, actifs, retraités ou privés d'emploi.

Nous n'étions pas de ceux-là et hélas les annonces de Jupiter concernant l'adoption de cette contre réforme dès cet automne nous donnent raison.

L'homme est dangereux et surtout derrière lui, il y a les puissances d'argent qui le pressent de liquider rapidement les derniers acquis sociaux et droits collectifs.

La nouvelle réforme de l'assurance chômage présentée au dernier conseil des ministres, d'une violence sociale inouïe, en est aussi le signe.

Ils veulent taper fort et vite et notre réponse doit être à la hauteur.

Ne pas aller au Conseil National de la Refondation, était un préalable dont nous nous félicitons mais ne suffira pas pour bloquer la Macroneuse.

Il ne suffit pas non plus d'analyser, de constater les dégâts de la politique Macron-Borne mais d'organiser la résistance et de riposter collectivement.

**L'heure est à l'action résolue et unitaire sauf à ce que les travailleurs nous demandent ce que l'on attend et à quoi on sert.**

**Tel est le sens de notre appel intersyndical départemental à la grève le 29 septembre, totalement validé par l'AG des syndicats qui vient de se tenir.**

Strictement syndicale, sur la base des revendications que nous défendons depuis des mois en Ille-et-Vilaine, cette mobilisation interprofessionnelle s'inscrit dans la mise en œuvre de nos mandats, à commencer par celui de la Commission Exécutive du 17 juin dernier.

Dans notre Union Départementale, nous faisons vivre le fédéralisme et nous n'attendons ni consigne ni ordre d'où qu'ils viennent pour comprendre et agir. Notons d'ailleurs que dans un passé proche (ordonnances Macron), l'histoire nous a donné amplement raison comme à tous les militantes et militants FO, qui aux 4 coins de la France ont montré ce que signifiaient Indépendance, combativité et pensée libre. **Ensemble, nous continuons Force Ouvrière.**

**GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE**  
le jeudi 29 septembre dans l'unité avec la CGT, FSU, Solidaires et 3 organisations étudiantes :  
**MANIFESTATION à Rennes**  
11 h Esplanade Charles de Gaulle

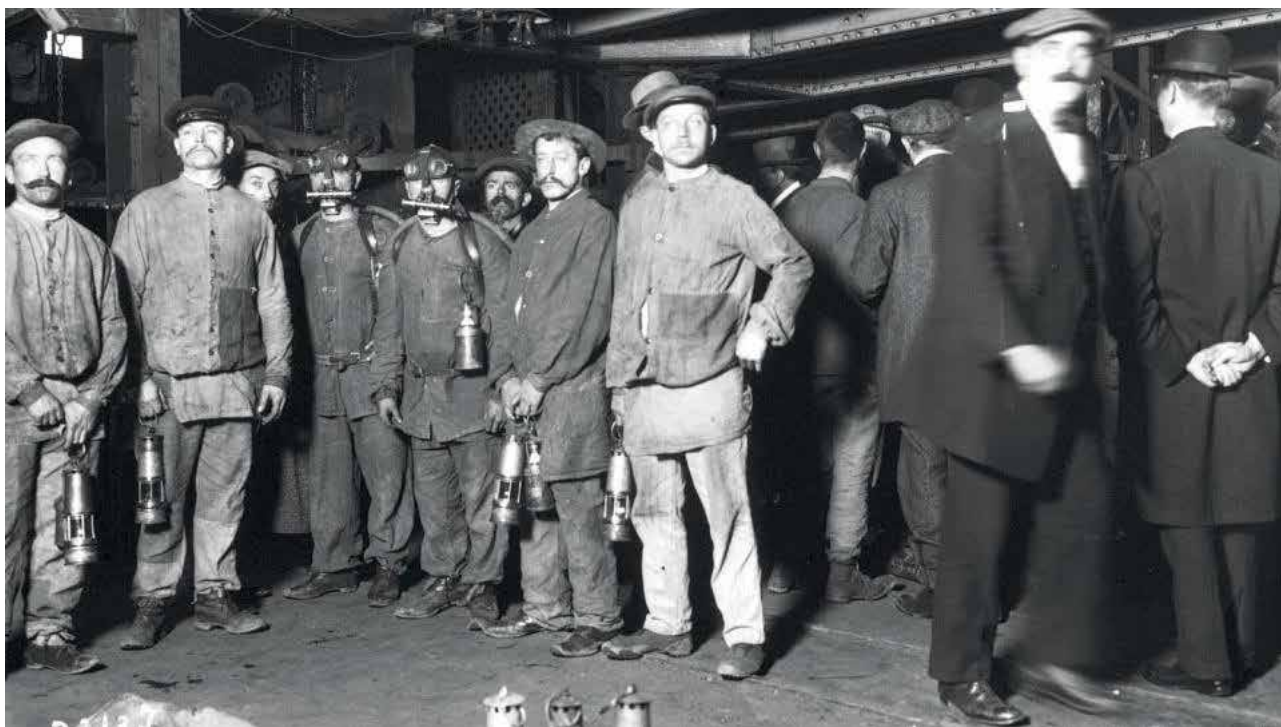
**VIVE LA VIE, VIVE LA SOCIALE !  
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !**  
Rennes, le 19 septembre 2022

Fabrice LERESTIF  
Secrétaire Général



Étienne  
De La Boétie  
Humaniste  
1530 - 1563

# Le difficile combat pour une meilleure qualité de vie au travail



Groupe de sauveteurs s'apprêtant à descendre dans le puits de mine après la catastrophe de La Clarence à Béthune (62) en 1912.

## L'amélioration des conditions de vie des travailleurs dans les ateliers, les usines, les bureaux a toujours été à la base des revendications des syndicats de par le monde et dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

Non sans humour, le regretté Henri Salvador chantait "*le travail c'est la santé, ne rien faire c'est la conserver*". Avec la révolution industrielle et l'apparition du prolétariat, le travail reste une corvée pénible et parfois dangereuse. Dès l'origine, la jeune CGT se bat d'ailleurs sur trois fronts : la baisse des heures de travail, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Zola dans *Germinal* l'a bien décrit. Les mineurs étaient de véritables forçats au courage inimaginable. Et que dire de métiers exercés dans des conditions physiques tout aussi difficiles : les métallos dans les fonderies, les ouvriers à la chaîne dans l'automobile, les femmes dans les usines de conserve de poisson... Et cela sans parler de la pression des contremaîtres et autres petits chefs sur ces salariés. En 1910, à l'instauration d'une retraite à 65 ans via un système de capitalisation, Léon Jouhaux parle de la "*retraite des morts*". L'espérance de vie des prolétaires ne dépassait guère en effet les 60 ans. Bref, pour gagner sa vie il fallait risquer de la perdre à petit feu, ou d'un coup de grisou !

## LE CONCEPT DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le concept de qualité de vie au travail/QVT apparaît dans les années 1950 chez l'universitaire britannique Éric Trist du Tavistock Institute de Londres. Il est, avec les syndicats, l'un des premiers à dénoncer le taylorisme qui entraîne, d'après ses études, monotonie, déqualification, sentiment d'aliénation, cela induisant une baisse de la productivité. Voir le film *Les Temps modernes* de Charlot.

Dans les années 1960, les chercheurs américains Abraham Maslow et Douglas McGregor définissent la QVT : intégrité physique, psychique, développement du dialogue social, équilibre entre vie au travail et vie hors du travail. Cette problématique, qui n'apparaît en France que très tardivement, se concrétisera dans l'Accord national interprofessionnel du 19 juin 2013, qui définit la QVT : "Les conditions dans lesquelles les salariés exercent leur travail et leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de celui-ci déterminent la perception de la qualité de vie au travail qui en résulte." La loi Rebsamen du 17 août 2015, contestée par FO, ne fera pas de la QVT un thème à part entière, le diluant avec celui de l'égalité professionnelle hommes/femmes. La QVT est devenue la QVCT, la qualité de vie et des conditions de travail, par un nouvel ANI, notamment approuvé par FO, en décembre 2020.

Publié le 17 janvier 2021 / par Christophe Chiclet, *L'Info Militante*



Mobilisation Rennes le 8 septembre

Un peu plus de 25 camarades du privé et du public rassemblés symboliquement le 8 septembre place de la République à Rennes.

Il s'agissait de dénoncer l'imposture sur le fond et sur la forme du Conseil National de la Refondation de Macron.

Il s'agissait aussi et surtout de porter nos revendications salariales notamment, résumées par notre banderole "La justice sociale pas l'aumône" et de préparer ainsi la mobilisation interprofessionnelle unitaire du 29 septembre, car l'heure est à l'action syndicale claire et résolue.

## LU DANS LA PRESSE

### Rennes. Pour Fabrice Lerestif de FO, « il est grand temps de rallumer les étoiles »

Patron du syndicat Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine, Fabrice Lerestif prépare sa rentrée. Cet éternel militant estime que les syndicats ont un rôle prédominant à jouer dans les défis à venir. Du pouvoir d'achat à l'environnement, il refuse la résilience.



Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO Ille-et-Vilaine. | OUEST-FRANCE

« Il ne peut pas y avoir de jours heureux sans justice sociale », martèle Fabrice Lerestif, secrétaire départemental de FO Ille-et-Vilaine, et d'attaque pour la rentrée sociale qui s'annonce chargée.

« Les enjeux sociaux et environnementaux doivent devenir prépondérants »

« Il est grand temps de rallumer les étoiles », assure-t-il en reprenant un célèbre poème d'Apollinaire. « Les incendies et le réchauffement climatique nous ramènent aux fondamentaux. L'eau, ne se résume pas au fait d'ouvrir un robinet et l'accès à l'énergie, ce n'est pas qu'allumer un interrupteur. Le système capitaliste abîme et détruit la vie. On ne peut pas jouer impunément avec la planète, les enjeux sociaux et environnementaux doivent devenir prépondérants. »

« Nous ne sommes pas un corps intermédiaire »

Pour cet historien de formation, « soit on se soumet et on se résigne, soit on se bat avec du sens. Nous devons faire preuve de solidarité et ne pas nous laisser abattre. » Un combat que Fabrice Lerestif souhaite mener au niveau syndical, en respectant les valeurs républicaines.

« C'est à nous de reprendre la parole et de se retrouver pour des combats. Je suis pour la négociation et non pas pour la concertation. » L'occasion aussi de rappeler qu'il exècre le terme de « corps intermédiaire » que certains utilisent pour désigner les syndicats.

« Nous ne sommes pas là pour faire passer la bonne parole et nous n'avons pas une calculatrice à la place du cœur. On le sait, les avancées sociales ne se feront pas sans rapport de force. » Indépendant du pouvoir mais aussi des différentes forces politiques.

« Supporter l'insupportable ? C'est non »

Sur le sujet brûlant de la réforme des retraites : « Il faut réfléchir. Mais si c'est pour la retraite des morts, je la rejette. Aujourd'hui, l'espérance de vie d'une personne en bonne santé est de 63 ans »

Sur le pouvoir d'achat : « On ne peut pas accepter que des étudiants ne puissent se payer qu'un repas par jour et que des personnes âgées, qui ont travaillé toute leur vie, soient dans la misère. »

Fabrice Lerestif refuse également le terme de résilience, très en vogue en ce moment. « C'est-à-dire que l'on doit accepter de supporter l'insupportable ? C'est non. La servitude volontaire, c'est non. » Pour lui, le progrès équivaut au fait que « chacun puisse profiter de la vie et en faire profiter les autres. » Ce qui passe aussi « par de vrais services publics ».

Le lundi 29 août, il devrait participer, avec d'autres syndicats d'Ille-et-Vilaine, dont la CGT, Solidaires et la FSU, à une réunion de rentrée pour décider d'éventuelles actions.

# Le rachat des jours de RTT, la fin des 35h ?

FO réitère sa revendication prioritaire : **c'est l'augmentation des salaires qui redonnera du pouvoir d'achat aux salariés !**

Et non pas une rustine, qui n'offre qu'une solution temporaire notamment parce qu'elle n'est applicable que pour les heures cumulées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

Le vendredi 22 juillet, l'Assemblée nationale a entériné la disposition portant sur le rachat des jours de récupération du temps de travail (RTT) contenu dans le projet de loi de finance rectificative pour 2022. Il s'agit de jour(s) ou de demi-journée(s) de repos permettant de compenser une durée de travail supérieure à la durée légale hebdomadaire de travail de 35 heures. Ces jours de RTT sont donc des compensations au dépassement du temps de travail de 35 heures.

Cette disposition ouvre la possibilité aux entreprises de racheter aux salariés les jours de RTT non utilisés. Ce rachat est exonéré d'impôts et de cotisations sociales et plafonné à 7 500 €.

**FO réitère son attachement au respect du droit au repos, et, plus largement à la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs.**

Monétiser les jours de RTT, revient à inciter les salariés « à travailler plus pour gagner plus » au détriment du droit au repos.

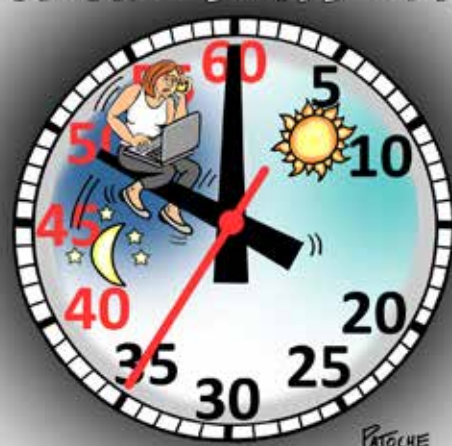
Un droit qui figure pourtant au rang constitutionnel (article 11 du préambule de la Constitution du 4 octobre 1958), mais également dans les textes européens et internationaux (directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003).

FO rappelle l'obligation de l'employeur en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.

**FO souligne l'inutilité de cette disposition.** Actuellement, les jours de RTT peuvent être déposés sur un compte épargne temps (CET), s'ils ne sont pas pris. A défaut de CET, des dispositions concernant les jours de RTT non pris en fin de période peuvent être indiquées dans l'accord qui les a mis en place. Invoquer sans cesse l'objectif du plein emploi tout en faisant travailler plus ceux qui ont déjà un emploi relève du paradoxe !

**COMMUNIQUÉ DE FO** le 2 août 2022

## TRAVAIL SANS FIN ...



PATOCHE  
04/22

### Avis d'un camarade sur facebook

#### Le CNR

Demain, sera installé le Conseil National de la Refondation par le Président de la République et sous la présidence de François BAYROU, commissaire au plan (quel plan ? La planification économique semble étrangère à l'idéologie du président de la République et du gouvernement).

Cette instance doit réunir "les forces politiques, économiques, sociales, associatives, des élus des territoires et de citoyens tirés au sort" (Emmanuel MACRON dans un entretien à la presse régionale, vendredi 3 juin 2022). Comment une telle composition pourrait-elle permettre l'expression de revendications et de véritables négociations. Une organisation syndicale représente les intérêts matériels et moraux des salariés, comment pourrait-elle négocier quoique ce soit avec des interlocuteurs qui, pour certains, ne sont pas concernés.

Le Conseil National de la Refondation élaborerait un diagnostic partagé et/ou de co-construction de réformes législatives en dehors du Parlement. Le rôle d'une organisation syndicale n'est pas de faire la loi, ni de s'inscrire dans un diagnostic partagé qui supposerait des intérêts communs avec les autres acteurs dont le patronat. De plus le cadre des réformes envisagées par le président de la république et le gouvernement est déjà annoncé :

- Nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage réduisant, à nouveau les droits des salariés privés d'emploi,
- Contre-réforme des retraites repoussant l'âge de départ ou (et) allongeant la durée d'assurance pour pouvoir prétendre à une retraite complète,
- Nouvelle contre-réforme du droit du travail visant à « libérer » le travail, c'est-à-dire à asservir plus les salariés en offrant aux employeurs plus d'instruments de flexibilité.

Les « partenaires sociaux » devraient « accompagner » ces contre-réformes, et, jouer le rôle de « corps intermédiaires » et donc de courroies de transmission de la politique gouvernementale.

Dans ce cadre, l'utilisation même du sigle CNR apparaît provocateur. En effet, les gouvernements successifs dont ceux de l'actuel président de la république, n'ont eu de cesse que de détricoter les acquis issus du programme du Conseil National de la Résistance et la politique annoncée s'avère antisociale.

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière a décidé de ne pas participer au Conseil National de la Refondation et s'en explique, par lettre ouverte au Président de la République. Ce faisant, elle réaffirme sa volonté de négociation sur la base des intérêts qu'elle porte (ceux des salariés).

Le principe de base de la CGT Force Ouvrière, sa raison d'être, c'est l'indépendance vis-à-vis des partis, des idéologies, des religions et des gouvernements. Elle s'est toujours opposée à l'association capital/travail. Elle avait appelé à voter non au référendum de 1969 qui tendait à créer un « parlement social ». Sa décision de ne pas participer au Conseil National de la Refondation renforce son indépendance et, partant, sa capacité et sa légitimité à revendiquer et négocier pour la satisfaction des intérêts des salariés.

Extrait /... Gérard HINAUX - 7 septembre

## L'augmentation des salaires, c'est maintenant !

Payer le loyer ou rembourser un crédit immobilier, remplir le frigo, payer les factures de gaz ou d'électricité, faire le plein de carburant ou payer la rentrée scolaire des enfants, pour beaucoup de travailleurs, dès le 13 du mois, il ne reste déjà plus grand-chose sur le compte bancaire.



Et on nous parle de la fin d l'abondance ? Cela fait bien longtemps que, pour les travailleurs, l'abondance et l'insouciance ne sont plus d'actualité.

## Pour FO, l'augmentation des salaires, c'est maintenant !

**ACTUALITÉS** Publié le 4 septembre 2022 / Cyrille Lama

Secrétaire confédéral au Secteur de la Presse et de la Communication

Retrouvez les affiches [campagne\\_salaires](https://www.force-ouvriere.fr/l-augmentation-des-salaires-c-est-maintenant) sur <https://www.force-ouvriere.fr/l-augmentation-des-salaires-c-est-maintenant>

# Assemblée Générale Statutaire l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine



L'Assemblée Générale des syndicats FO d'Ille-et-Vilaine s'est tenue le vendredi 16 septembre sous la présidence de Patrice Clos, SG de la Fédération des transports. 116 camarades représentant 33 syndicats, 4 Unions Locales (Fougères, Redon, Rennes, St. Malo) et l'Union des Retraités. 4 invités étaient aussi présents au titre de l'UD des Côtes d'Armor (Éric Le Courtois), de L'Eure (David Lecomte), de La Manche (Yann Perrotte) et de la fédération de la Défense (Valéry Michel).

## RÉSOLUTION

### Pour la résistance, la revendication et la reconquête syndicale !

L'Assemblée Générale Statutaire de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine s'est réunie à Rennes le 16 septembre 2022 dans un contexte de rentrée particulièrement difficile pour les salariés.

Le discours du chef de l'État le 19 août dernier, après la cérémonie de la libération de Bormes-les-Mimosas, est une arme de destruction des acquis du CNR historique (Conseil National de la Résistance) du 15 mars 1944 intitulé « Programme des Jours Heureux », comprenant notamment la mesure emblématique de création de notre Sécurité Sociale et de notre système de retraite par répartition.

La déclaration d'Emmanuel Macron lors du Conseil des ministres de rentrée le 25 août dernier est un affront à la classe ouvrière d'une arrogance inouïe. Celui-ci entend accélérer sa politique de régression sociale et démocratique, en faisant croire que la population vivrait dans « l'insouciance » et « l'abondance ».

Des millions de salariés, de privés d'emploi, de retraités, d'étudiants que nous représentons vivent dans le dénuement et l'angoisse des fins de mois : ils n'ont jamais connu l'opulence.

La provocation présidentielle vise à vider de son contenu le vrai CNR en rebaptisant CNR le Conseil National de la Refondation, ayant pour objet premier d'abuser le monde du travail.

Ce Conseil de la refondation, dont le lancement est intervenu le 8 septembre 2022, voudrait assujettir notre organisation syndicale en corps intermédiaire pour l'associer à cette politique de régression sociale et de pénurie pour les travailleuses et les travailleurs.

L'AG de l'UD FO 35 se félicite que notre Confédération La CGT-Force Ouvrière combatte l'offensive gouvernementale en refusant de siéger au sein de ce mal nommé « CNR » et en condamnant également le recours à un Comité de Défense, instance d'exception.

L'AG de l'UD FO 35 refuse et dénonce l'impasse suicidaire socialement, économiquement et démocratiquement des conférences dites sociales, des consultations concertations, celles-ci ne sont là que pour duper les salariés et par là-même le véritable syndicalisme libre et indépendant.

Le « dialogue social » voulu par le gouvernement est l'exact opposé de la négociation collective et du mandat syndical : seule la pensée libre et la revendication ouvrière sont le moteur de la justice sociale.

Nous n'avons rien à gagner à servir de caution ou de faire valoir du gouvernement, notre rôle et notre place seront toujours d'être aux côtés des salariés du public et du privé, des sans-emploi et des retraités.

Les mesures dites « pouvoir d'achat » votées au Parlement cet été sont dérisoires et pernicieuses. Elles ne répondent pas à l'ampleur du coût de la vie, et des centaines de milliers de salariés sombrent dans la pauvreté.

Dérisoires par rapport à la flambée des prix et par rapport à la crise énergétique, ces mesurette sont notoirement insuffisantes et mal distribuées.

Pernicieuses aussi car défiscalisées, exonérées de cotisations sociales, elles lèsent les salariés d'une part conséquente de leurs salaires différés et donc de leur protection sociale.

Les politiques libérales de l'offre menées depuis des décennies n'ont qu'un seul objectif, produire à moindre coût pour rémunérer davantage les actionnaires, voulant faire croire à la population que le travail coûterait trop cher.

L'AG de l'UD FO 35 tient à rappeler et à dénoncer la stagnation de la rémunération du travail au profit de l'augmentation de la part de la rémunération du capital et des actionnaires, et là encore depuis des décennies.

#### Cette situation est insupportable : elle doit cesser immédiate !

Au regard de la crise inflationniste et de la misère qu'elle provoque, l'action syndicale doit permettre aux salariés de ne pas sombrer dans le désespoir et le dénuement.

C'est pourquoi l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine appelle sur des bases claires et sur les seules revendications syndicales qui sont nôtres à la grève unitaire FO CGT SUD FSU et 3 organisations étudiantes le 29 Septembre prochain. **L'heure n'est ni aux constats ni aux tergiversations mais à la riposte interprofessionnelle et intergénérationnelle :**

#### POUR

- L'augmentation générale des salaires ;
- Le blocage des prix des produits de première nécessité ;
- La défense des services publics ;
- La sauvegarde de toutes les Conventions Collectives Nationales du Travail ;
- L'amélioration de nos conditions de travail ;
- La défense de la Sécurité Sociale ;
- Le retour à la retraite à 60 ans après 37,5 annuités de cotisations et maintien de tous les régimes ;
- La paix, le pain, la justice sociale et la liberté ;
- L'indexation des salaires, des retraites, des traitements, des pensions, des minimas sociaux, sur le coût de la vie ;

#### CONTRE

- La défiscalisation et les exonérations de cotisations sociales qui portent atteinte au financement de notre salaire différé et donc de notre protection sociale ;
- La contre-réforme de l'assurance chômage et des retraites.

Adoptée à l'unanimité, moins 2 abstentions



Fabrice LERESTIF-SG UD 35, Patrice CLOS-SG FNTL, Céline CUSSAC-SG UL Redon



# L'UD AUX COTÉS DE SES MILITANTES ET MILITANTS

**FO CHIMIE**
**DÉBRAYAGE À L'APPEL DE FO DES SALARIÉS DE FORVIA (EX FAURÉCIA) À BAIN SUR OUST**


L'équipe du matin puis celle du soir de la société Forvia-Forecia ont débrayé pour exprimer leur crainte d'un plan

Les salariés de l'équipementier automobile Faurecia, à Bains-sur-Oust, au nord de Redon, craignent à terme un plan social après la perte de la fabrication des panneaux de portière pour Stellantis. Ils attendent de leur direction une recherche active d'un autre marché.

**Un débrayage « pour mettre la pression »**

C'est le concurrent GMD, basé à Châteauroux, qui lui a été préféré. Un coup dur pour l'unité de production du pays de Redon qui dépend, selon les syndicats, à 80 % du constructeur rennais.

... /

Avec quasiment tous ses collègues titulaires du matin, il participait ce mercredi 7 septembre 2022 à un débrayage et un rassemblement à l'entrée de l'usine, à l'appel du syndicat majoritaire Force Ouvrière.

**FO COM**
**Mobilisation des postiers de Rennes.**

À l'appel de l'intersyndicale (FO, CGT, SUD) ce sont 80 postiers sur 200 en poste qui se sont mis en grève le 5 septembre et rassemblés devant le centre postal du colombier sur les questions salariales et les conditions de travail. Ils ont décidé en AG de continuer demain mardi leur action. **L'UD leur apporte un soutien total.**

**... / Un jour de repos pour 11 jours travaillés**

Le projet d'adaptation des horaires des facteurs passe par une suppression de 39 minutes, chaque jour. **« On leur en demande plus en moins de temps, alors qu'ils débordent déjà de travail »**, souligne David Tennerel des FO-35. Conscient de la situation compliquée dans les zones rurales, il précise espérer ne pas en arriver à ce surmenage. **« On veut le garder ce confort rennais »**, (David Brunet) confie-t-il. Au-delà de la suppression de temps, c'est aussi jusqu'à 26 jours de repos que les facteurs pourraient perdre. **« D'un samedi sur quatre, ils vont passer à 1 samedi sur deux »**, explique Philippe Charles de la CGT. /... Extrait - LeTélégramme - 5 septembre 2022



... / Extrait - Ouest-France Alexandre STEPHANT. Publié le 07/09/2022

**La fabrication des tableaux de bord conservée ?**

"Si Faurecia en tant que groupe garde les planches de bord, nous n'avons pas d'informations concernant le maintien de la fabrication sur le site de Bains-sur-Oust", appuient Lionel Naël et Laurent Bellesoeur, représentants FO. Par leur mobilisation, ils entendent "faire pression sur la direction" avant un CSEC. L'objectif ? "Savoir si elle fait vraiment ce qu'il faut pour trouver une alternative. Un autre constructeur ou une autre activité. On a un savoir-faire et on sait s'adapter." Pourtant parmi les salariés, c'est plus l'inquiétude et l'abattement qui étaient palpables pendant la brève opération "usine morte".

**« Ça ne sent pas bon »**

Certains sont là depuis l'ouverture du site, il y a près de 35 ans. "On parle déjà de plan social entre nous. Mais que fera-t-on des quinquagénaires ? C'est un vrai coup au moral", souffle l'un des plus anciens employés de la société. Les uns et les autres énumèrent un faisceau d'indices qui selon eux "ne sent pas bon" : "Les cadres non remplacés, l'absence d'apprentis cette année, la fin du contrat de sous-traitance de la fabrication textile des voitures en 2024..." d'autres ont vécu la fermeture du site de Redon en 2015 après celui de Saint-Nicolas-de-Redon en 2011 et la fermeture de Crevin pour La Janais.

... / Extrait - Ouest-France Alexandre STEPHANT. Publié le 07/09/2022

**FNEC-FP 35**
**Rentrée scolaire en Ile-et-Vilaine. « Beaucoup de collègues sont à genoux »**

Professeurs remplaçants sans affectation, manque d'enseignants, épuisement, démissions d'AESH... Force ouvrière dresse son premier bilan de la rentrée en Ile-et-Vilaine.



Fabrice Lerestif, secrétaire de FO en Ile-et-Vilaine, entouré de Justine Marti pour le 2<sup>nd</sup> degré (collèges et lycées) et Mickaël Bézard pour le 1<sup>er</sup> degré. | OUEST-FRANCE

Dans le second degré, la liste des postes non pourvus ressemble à un inventaire à la Prévert : **« Un prof d'anglais au lycée Bertrand d'Argentré à Vitré ; un autre au collège de la Guerche qui souffre aussi du manque de psychologue et d'infirmière ; au collège du Rheu, des absents en arts plastiques, en technologie et en français ; au collège des Chaslais à Rennes, classé en zone d'éducation prioritaire (REP), il manque un professeur d'anglais, une AESH (aide aux enfants en situation de handicap) et un médecin scolaire. »**

Justine Marti dénonce aussi **« les classes à 35 élèves au lycée Anita-Conti à Bruz, plus de 30 au collège Beaumont à Redon »**. Sans parler des très précieuses **« AESH payés 700 € par mois, qui finissent par jeter l'éponge, sans pouvoir prétendre au chômage. Une cinquantaine ont démissionné cet été. »**

Pour Fabrice Lerestif, tout ceci contribue à **« créer le chaos et à mettre tout le monde sous tension, en clair on organise la désorganisation »** de l'école, fondement de la démocratie et de la République. Le secrétaire de l'UD 35 cite Victor Hugo : **« Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons ! »**

**« On aurait pu espérer une rentrée sereine avec la fin des contraintes sanitaires, mais c'est tout le contraire »**, estiment les représentants FO de l'éducation en Ile-et-Vilaine.

**« Si nos politiques ne sortent pas de cette logique de coupes sombres qui épuisent tous les personnels, il faut s'attendre à une vague de colère terrible, beaucoup de collègues sont à genoux »**, prévient Justine Marti, élue FO pour le second degré.

La liste des griefs est longue. À commencer par des **« instits »** remplaçants **« sans affectation à deux jours de la rentrée alors que d'habitude ils sont fixés autour du 20 juillet »**, dénonce Mickaël Bézard, représentant le premier degré. Il cite aussi les 1 200 places au concours de l'INSPE (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) non pourvues au plan national, les demandes de mutations non acceptées pour la Bretagne. Alors que les besoins existent : **« Il manque une centaine d'enseignants dans les écoles d'Ile-et-Vilaine »**.

La carte scolaire et ses ouvertures et fermetures de classes conditionnelles sera ajustée, dans les prochains jours, au regard des effectifs constatés le jour de la rentrée. **« Or on redoute de nouvelles fermetures en élémentaire à Saint-Gilles, à Bruz (Vert-Buisson), à Saint-Malo (la Nation) et en maternelle à Breteil, aux Gantelles à Rennes. »**

**Des élèves sans professeur**

Ouest-France Laurent LE GOFF. Publié le 02/09/2022

## Stage Qualité de Vie au Travail : "Prévenir les Risques Psycho Sociaux"

L'Union Départementale organise spécifiquement un stage "Prévenir les Risques Psycho Sociaux" les 12 et 13 décembre dans le cadre de sa convention avec la CARSAT.

Ce stage s'adresse notamment aux Délégués Syndicaux, élus CSE et responsables de la Fonction Publique.

Ce n'est pas un stage organisé par la confédération (CFMS) et il ne peut donc pas donner droit à journées de congés pour formation syndicale. Les camarades intéressés doivent donc prendre sur leur temps syndical ou personnel.

Le nombre de stagiaires est limité à 18 pour préserver la qualité des échanges.

### UDR FO 35

#### Résolution de la Commission Exécutive de l'UDR-FO du 35 du 9 septembre 2022

La CE de l'UDR-FO 35 reprend à son compte la constatation de l'UCR-FO du 1<sup>er</sup> août 2022 : l'inflation a encore progressé en juillet atteignant 6,1 % sur un an, selon les estimations de l'INSEE rendues publiques le 29 juillet.

Elle a augmenté de 0,3 % par rapport au mois de juin. Dans le même temps, le gouvernement a fait adopter par le Parlement une revalorisation de 4 % des pensions du régime général, remettant par ailleurs en cause l'amendement voté majoritairement portant cette revendication à 5 %. Le gouvernement a justifié sa décision en prétendant que cette hausse de 4 %, cumulée avec celle de 1,1 % en janvier, se rapproche du taux de l'inflation.

En fait, l'exécutif a réalisé un véritable tour de passe-passe confondant ce qui relève de 2021 et ce qui correspond à 2022. En effet, les 1,1 % de revalorisation de janvier 2022 sont censés compenser l'inflation de 2021 qui s'est élevée à 1,6 %.

Quant aux 4 % votés par le Parlement, ils devraient correspondre à l'inflation 2022. Et en août, l'inflation a encore progressé de 0,4 % pour atteindre 5 % depuis janvier. Quant à la revalorisation décidée le 1er juillet, les retraités n'en ont pas encore vu la couleur.

La CE de l'UDR-FO 35 appuie la demande de FO d'avancer la date des négociations AGIRC ARRCO prévues le 1er novembre et que le patronat refuse. Pour des millions de retraités du privé, la retraite complémentaire constitue une part non négligeable de leur pension.

La CE de l'UCR-FO 35 revendique avec le groupe des 9 :

- une revalorisation des pensions au moins équivalente au taux de l'inflation fin août avec effet rétro-actif au 1<sup>er</sup> janvier ;
- une revalorisation significative des retraites complémentaires.

Extrait /...

FO

SALAIRES, SMIC,  
RETRAITE, POINT D'INDICE,  
MINIMA SOCIAUX...



L'augmentation  
des salaires,  
c'est maintenant !

### Important et urgent : Inscriptions stages

Compte tenu des délais qui nous sont imposés, il faut d'ores et déjà penser rapidement à s'inscrire aux stages :

"Connaitre ses droits"  
du 15 au 17 novembre

"Qualité de vie au travail"  
du 12 au 13 décembre  
(ne tardez pas à vous inscrire)

Contactez l'UD pour ces  
inscriptions au 02 99 65 36 50  
ou envoyez nous un mel à :  
[ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

### STAGE TRAVAIL ET HANDICAP

Le stage « Travail et Handicap » qui se tiendra à l'Union départementale du 4 au 6 octobre 2022 est complet.

Encore merci au camarades qui se sont inscrits pour participer à ce stage nécessaire.

Il sera animé par un camarade spécialisé de la confédération.



COMMISSION  
HANDICAP

## Permanences Handicap-Emploi

### Accès aux droits des accompagnants

Sur rendez-vous tous les 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois / tél. : 02.99.65.36.60

## L'heure est grève !

Force Ouvrière Ille-et-Vilaine, en toute cohérence avec ses mandats et son orientation permanente, appelle à la grève interprofessionnelle le jeudi 29 septembre dans l'unité avec la CGT, FSU, Solidaires et 3 organisations étudiantes pour :

- L'augmentation immédiate des salaires, pensions et minima sociaux,
- Le blocage des prix des produits de première nécessité,
- Le retrait des réformes mortifères de l'assurance chômage et de la retraite,
- La défense des services publics sans lesquelles la République n'a ni corps ni cœur,
- L'abrogation des lois liberticides.

**Manifestation à Rennes à 11H**  
Esplanade Charles de Gaulle

**Clin d'œil du PATOCHE**



## ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

**Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

## Nos stages STAGES CFMS 2022

DATES	INTITULÉ	DURÉE
COMPLET	Découverte de FO	5 jours
<b>Annulé par la Confédération</b>	Comité Social et économique	5 jours
Mar 15 au Jeu 17 novembre	Connaître ses droits	3 jours

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou [ud.fo35@wanadoo.fr](mailto:ud.fo35@wanadoo.fr)

### Nos Unions Locales

#### RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES  
**02.99.65.36.60**

[ulforennes@gmail.com](mailto:ulforennes@gmail.com)  
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

#### ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO  
**09.66.96.37.97**

[ulfostmalo@wanadoo.fr](mailto:ulfostmalo@wanadoo.fr)  
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

#### GUICHEN

**07.83.67.25.78**  
[ulfoguichen@gmail.com](mailto:ulfoguichen@gmail.com)

#### FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES  
**02.99.99.00.49**

[ulfofougeres@orange.fr](mailto:ulfofougeres@orange.fr)  
Tous les mardis après-midi,  
(juridique : un lundi sur trois)

#### VITRÉ

45, rue de Paris 35500 VITRÉ  
**02.99.74.42.80**

[ulfovitre@orange.fr](mailto:ulfovitre@orange.fr)

#### REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON  
**02.99.71.16.48**

**06.26.88.51.88**  
[fo.redon@yahoo.fr](mailto:fo.redon@yahoo.fr)

### PERMANENCES

# AFOC

# 35

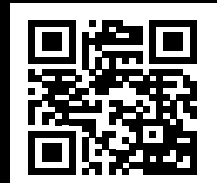
Informier  
Conseiller  
Défendre  
Représenter  
Accompagner

## L'AFOC 35

ASSURE SES  
PERMANENCES  
UNIQUEMENT  
SUR RDV

CONTACTEZ-NOUS :  
TÉL. : 02 99 65 36 66

### POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres :  
commande, paiements  
et suivi sur eFO.

TIMBRES 2022 : 4,95 €  
[tresorerie.udfo35@orange.fr](mailto:tresorerie.udfo35@orange.fr)